

COMMUNIQUÉ

Paris, le 8 avril 2010

Le Conseil de Surveillance de Lagardère SCA s'est réuni le 8 avril 2010, afin d'examiner les deux résolutions proposées par Monsieur Wyser-Pratte dans le cadre de l'Assemblée Générale du 27 avril prochain. Le Conseil de Surveillance de Lagardère SCA a émis à l'unanimité un avis négatif à l'encontre de ces deux projets de résolutions proposées par Monsieur Wyser-Pratte que la Gérance a décidé de ne pas agréer.